



Québec, le 15 septembre 2026

Monsieur Alexandre Bissonnette-Lafontaine  
Biologiste, protection des pêches  
Pêches et Océans Canada  
[Alexandre.Bissonnette-Lafontaine@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Alexandre.Bissonnette-Lafontaine@dfo-mpo.gc.ca)

**Objet : Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation  
intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix – Questions  
complémentaires – DQ1**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **16 septembre 12h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

## **Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix – Questions complémentaires – DQ1**

La Commission souhaite connaître l'état d'avancement de l'analyse menée par Pêches et Océans Canada relativement au projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix.

Plus particulièrement :

1. Quelles composantes du projet font actuellement l'objet de l'analyse de Pêches et Océans Canada et quels sont les principaux éléments considérés dans cette analyse?
2. À cette étape de votre analyse, avez-vous identifié des préoccupations particulières concernant les effets potentiels du projet sur les espèces aquatiques, notamment de poisson et de mulette à statut particulier?
3. Avez-vous pris connaissance des objectifs environnementaux de rejet (OER) les plus récents établis pour le projet par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, présentés dans le document du projet [PR5.20](#) ?
4. Pêches et Océans Canada considère-t-il que les concentrations et les charges qui y sont indiquées offrent une protection adéquate aux espèces aquatiques, notamment les espèces de poisson et de mulettes à statut particulier présentes dans ce secteur de la rivière des Outaouais?
5. Est-ce que d'autres paramètres ou effets anticipés du projet devraient, selon Pêches et Océans Canada, faire l'objet d'une attention particulière?